



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.






EMPLOIS QUASI EXCLUSIVEMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans la branche est très élevé. Il est supérieur à celui du secteur et de l'OMPL.

Au cours des cinq dernières années, ce taux est resté stable.

Effectifs par genre

Genre			
Femmes	93 %	90 %	83 %
Hommes	7 %	10 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : DADS 2012

Évolution du taux de féminisation 2008-2012



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Cabinets médicaux





HOMOGENÉITÉ RÉGIONALE

Dans toutes les régions, le taux de féminisation est supérieur à 90 %.

Il varie de cinq points entre la région Ile-de-France, la moins féminisée et la région Pays de la Loire, la plus féminisée.

Taux de féminisation par région en 2102

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	95 %	91 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	94 %	91 %
Auvergne, Rhône-Alpes	93 %	91 %
Bourgogne, Franche-Comté	95 %	92 %
Bretagne	94 %	91 %
Centre	95 %	91 %
Corse	92 %	89 %
DOM	93 %	87 %
Île-de-France	91 %	87 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	93 %	90 %
Normandie	94 %	91 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	92 %	90 %
Pays de la Loire	96 %	92 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	94 %	91 %
Moyenne	93 %	90 %

Source : DADS 2012